

Attestation d'absence pour congé menstruel 2025-2026

*Ce certificat est valable en cas d'absence pour règles douloureuses et doit être rempli par la personne concernée. Il est à transmettre à la scolarité de votre composante dans un délai de 5 jours ouvrés. Dans le cadre du congé menstruel, vous bénéficiez de 20 demi-journées sur l'année universitaire. Ce certificat n'est pas valable pour les examens prévus, dans ce cas -là il faut un justificatif médical.
En signant le formulaire, vous attestez sur l'honneur que le congé menstruel est saisi pour motif de dysménorrhées.*

Date :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Année d'études et filière :

Absence du :

au

Signature :